

DÉCLARATION DE DÉMARCHAGE COMMERCIAL

Conformément aux dispositions de l'arrêté municipal N°2022/600 PM du 02 août 2022, le démarchage à domicile et les démarches visant l'établissement de contrats de vente ou de prestations de services conclus en dehors d'un établissement commercial sont autorisés sur le territoire de la commune durant les mois, jours et heures suivants :



**Entre le 3 janvier et le 30 juin et entre le 1^{er} septembre et le 20 décembre
Du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00.**

Sous réserve que la société, l'entreprise ou l'association effectue, quinze jours calendaires au plus tard avant ladite démarche, une déclaration auprès du Maire de la commune.

LA PRÉSENTE DÉCLARATION N'AUTORISE EN AUCUN CAS LE MANDATAIRE À SE DÉCLARER ACCRÉDITÉ PAR LA COMMUNE POUR DÉMARCHER LES PARTICULIERS.

DÉCLARANT

Dénomination sociale : _____

Numéro de SIREN : _____

Adresse complète : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Téléphone portable : _____ Mail : _____

DÉMARCHAGE

Objet du démarchage : _____

Période du : _____ au _____ inclus

DÉMARCHEURS

Prénom : _____ Nom : _____

Immatriculation du véhicule : _____ Secteur : _____

Téléphone portable : _____ Mail : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Immatriculation du véhicule : _____ Secteur : _____

Téléphone portable : _____ Mail : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Immatriculation du véhicule : _____ Secteur : _____

Téléphone portable : _____ Mail : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Immatriculation du véhicule : _____ Secteur : _____

Téléphone portable : _____ Mail : _____

DÉCLARATION DE DÉMARCHAGE COMMERCIAL



Cette déclaration doit être retournée complétée et signée ; accompagnée de l'ensemble des pièces justificatives énoncées ci-après, au plus tard quinze (15) jours calendaires avant la date projetée du début du démarchage (la date de réception faisant foi) :

- > En mains propres, auprès du poste de Police Municipale de Saint-Leu d'Esserent
14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent ;
- > Par courrier postal (*Lettre Recommandée avec Accusé de Réception impérativement*) adressé Maire de Saint-Leu d'Esserent,
14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent ;
- > Ou par courrier électronique à l'adresse : pm@saintleudesserent.fr

Accompagnée des pièces suivantes :

- > Copie d'un extrait K-Bis de l'entité déclarante ;
- > Copie des cartes professionnelles des agents intervenants ;
- > Immatriculation des véhicules utilisés pour circuler sur la commune ;
- > Objet et durée du démarchage envisagé.

LE DÉCLARANT

Date de déclaration : _____

Signature

COMMUNE DE SAINT-LEU D'ESSERENT

Date de réception : _____

Cachet

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la Police Municipale Municipale pour le respect des règles de la vente à domicile, appelé « porte à porte », qui consiste à proposer au consommateur de souscrire un contrat de vente, de location ou de prestation de services. Elles sont conservées durant 1 années. Elles sont transmises à la Gendarmerie Nationale et la Direction Départementale de Protection des Populations.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter la Police Municipale par mail à pm@saintleudesserent.fr ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.